

PROGRAMME DE SEMINAIRE FORMATION

« *Des outils collaboratifs pour les élus locaux* »

jeudi 5 / vendredi 6 novembre 2009
MONTPELLIER
Salle du Centre de formation de la F.E.E.
35 avenue du Pont Juvénal-34000 MONTPELLIER

Programme **Jeudi 5 novembre**

9h / 17h

Fonctionner en réseau

- Définitions
- Concepts
- Les différentes étapes à la création d'un réseau

Définitions : Qu'est ce qu'un réseau coopératif ?

- **Systèmes ordonnés** : administrations, grandes entreprises...
- **Systèmes chaotiques** : ultra libéralisme, chaos politique...
- **Système en réseau** : communautés de pratiques

Groupe, communauté, réseau ?

Un groupe est structuré en fonction d'un objectif particulier :

- Produire des choses pour le reste du monde
- > **Groupe de travail**, tourné vers l'**environnement** extérieur
- Assurer une identité au groupe
- > **Communauté**, tourné vers le **groupe** en tant que tel

Vendredi 6 novembre

9h / 17h

Logiciel libre et développement durable

Quelles solutions peut apporter le logiciel libre pour aller vers un développement durable?

Points abordés:

- Présentation de la philosophie et du mode de fonctionnement des logiciels libres
- Présentation du concept de développement durable.
- Le logiciel libre est-il vivable, viable et équitable?
- Champs social et environnemental



FORMATIONS, MUTUALISATIONS
ELU-ES LOCAUX ET COLLABORATEURS-TRICES D'ELU-ES
MONTPELLIER - 5 / 6 novembre 2009- Salle de formation de la F.E.E.
35 avenue du Pont Juvénal 34000 MONTPELLIER

« *Les Territoires et les collectivités locales face au défi climatique* »

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Valant convention simplifiée de formation)

-Bulletin à renvoyer à F.E.E – Jean Claude Biau, 8 rue des Bouisettes – 34070 MONTPELLIER-

NOM : **PRÉNOM** :

ADRESSE :

CP : **VILLE** :

TÉL : **FAX** : **EMAIL** :

MANDAT(S) ÉLECTIF(S) et fonctions :

Adresse de la collectivité :

S'inscrit à l'action de formation, mutualisation organisée par la FEE (Fédération des Elu-es Écologistes)
(Centre agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux)

à **MONTPELLIER** les 5 / 6 novembre 2009

Le coût sera budgétisé au titre de la formation des élus locaux, selon les termes de la loi N° 92-108 du 3 février 1992 modifiée par la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999, de la décision ministérielle du 6 février 2006. En cas de désistement, si l'organisme n'est pas prévenu 8 jours avant la date de la formation, le coût restera à la charge de la collectivité.

A.....le.....Signature

Cachet de la collectivité (obligatoire)

Tarifs journalier aux collectivités (fixée par le Conseil d'Administration du 28/11/2006 pour stage de 2/5jours)

Élu-es des communes, intercommunalité, villes, départements, régions

| | | | |
|--------------------------|-------|----------------------------------|-------|
| - moins de 1 000 hab | 50 € | - de 40 000 à 100 000 hab. | 450 € |
| - de 1000 à 3 500 hab | 100 € | - de 100 000 à 150 000 hab | 500 € |
| - de 3500 à 9 000 hab | 200 € | - de 150 000 à 200 000 hab | 600 € |
| - de 9 000 à 20 000 hab | 250 € | - plus de 200 000 hab | 700 € |
| - de 20 000 à 40 000 hab | 350 € | - élus des départements, régions | 700 € |

FEDERATION DES ELU-ES ECOLOGISTES

Jean Claude Biau - 8 rue des Bouisettes – 34070 MONTPELLIER •Tel :04 11 19 73 25 - Port : 06 80 13 79 72 - Fax : 04 83 07 62 76

(Centre agréé par le Ministère de l'Intérieur, renouvelé juin 2009, pour la formation des élus-es locaux)

Email : jc.bio@numericable.fr -Web : <http://www.federation-elus-ecologistes.fr> - N° Siret : 42047007200034 code Naf : 913C